

Débat sur les priorités de la Tunisie à court et moyen termes

Restitution de Abdelhamid Triki

La pandémie du Covid-19 a infligé en 2020 un coup dur à l'économie tunisienne déjà fortement détériorée depuis 2011. La Tunisie a accusé une grave récession, une détérioration des indicateurs économiques et une aggravation de l'endettement.

En 2021, la crise sanitaire est encore là, la situation demeure difficile et les perspectives ne sont pas favorables du fait notamment des pressions exercées sur le budget de l'Etat et des difficultés pour la mobilisation des ressources extérieures pour son financement.

Quels étaient les effets de cette crise ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à son aggravation en 2021 ? Quand et comment l'économie tunisienne pourrait-elle retrouver son dynamisme et nouer avec une croissance durable et inclusive ?

Ces interpellations ont fait l'objet d'un débat le mardi 15 septembre 2021 par le Forum Ibn Khaldoun pour le Développement sur la base d'un exposé présenté par Abdelhamid Triki, ancien ministre du Plan et de la Coopération internationale.

I. Grandes lignes de l'exposé introductif

L'exposé présenté par le conférencier a été axé, chiffres à l'appui, sur l'évolution de la situation économique en 2020 ainsi que sur les priorités, réformes et restructurations à court et moyen termes

Premier axe : La situation économique en 2021

L'épidémie et les mesures prises pour enrayer sa propagation (confinement à partir du 22 mars 2020) ont eu en 2020 des retombées importantes sur le tissu productif et social dans son ensemble reflétés à travers une récession sans précédent (baisse du PIB de 8.8%) et une détérioration des indicateurs économiques et financiers et notamment une chute de l'effort d'investissement (taux d'investissement de 7.8 %) et de l'épargne (1 % du RNDB).

La situation économique demeure difficile au terme du 2^e trimestre 2021. Les crises politique, économique et sociale qui s'aggravent, de mois en mois, ont été exacerbées, par l'ampleur de la quatrième vague de Covid-19 nécessitant des mesures plus sévères en matière de confinement.

Les données disponibles au terme des six premiers mois de 2021, révèlent que l'état des lieux est préoccupant, marqué par :

1. Une production qui continue à être affectée par les contraintes sanitaires et par la chute de la demande finale

Le PIB trimestriel a enregistré une baisse de 2.0% durant le 2^e trimestre 2021 contre une quasi-stagnation durant le trimestre précédent (0.2%). En glissement annuel, le PIB a progressé de 16.2 % durant le 2^e trimestre par rapport à la même période de 2020 après une baisse de 1.7 % au premier trimestre.

Toutefois le PIB en volume reste inférieur de 8 % par rapport au niveau observé au quatrième trimestre de 2019.

Pour l'ensemble de l'année 2021, les perspectives sont marquées par des incertitudes liées notamment au contexte politique et à la situation sanitaire. La croissance prévue de 4% par le Budget économique est révisée à la baisse pour se situer aux alentours de 2%.

Etant signalé que la réalisation d'une croissance de 2 à 3 % pour les prochaines années ne permettrait de retrouver le niveau du PIB de 2019 qu'après deux ans et demi à trois ans, ce qui est préoccupant.

2. Un marché de l'emploi qui enregistrerait de fortes tensions suite à l'augmentation du taux de chômage.

Le taux de chômage qui a augmenté à 17.4 % au quatrième trimestre 2020, se stabilise pratiquement à 17.9% au premier trimestre 2021 et à 17.8% au deuxième trimestre : 15.4 % pour les hommes et 23.6 % pour les femmes.

Les tensions continuent à être particulièrement vives pour les jeunes avec un taux de chômage de 32%.

3. Un investissement qui continue à baisser

La baisse des intentions d'investissement durant les cinq premiers mois est de 18.8 % : l'industrie - 25.5% et les services + 7%

La baisse des investissements directs étrangers est de 7,4%. Elle concerne essentiellement le secteur de l'énergie avec un repli de 21%.

La baisse de l'investissement de l'Etat est de 18 % durant les cinq mois de 2021 par rapport à la même période de 2020, avec une ouverture des crédits se limitant à 24.5 % des investissements de l'Etat prévus par la Loi des Finances.

Compte tenu du manque de visibilité et de l'attentisme en liaison essentiellement avec le contexte politique exceptionnel que vit le pays, il est difficile de s'attendre à une inversion de la tendance baissière des investissements dans les prochains mois.

4. Une inflation qui amorce après le repli en glissement annuel une tendance à la hausse

Le taux d'inflation a augmenté pour atteindre 5,7% en glissement annuel en juin 2021 contre, 4,8 % en mars 2021, 5,0% le mois précédent et 5,8% au cours du même mois de l'année écoulée. Les pressions sur les prix ont été notamment alimentées par la hausse des prix du pétrole sur le marché international : augmentation à deux reprises des prix des carburants sur le marché intérieur.

De nombreuses incertitudes pèsent sur la tendance des prix durant le reste de l'année liées notamment à la situation sanitaire qui pourrait engendrer des perturbations dans les systèmes et les circuits de production et de commercialisation et l'augmentation des cours mondiaux du pétrole

5. Des échanges commerciaux qui amorcent, après une année de contraction, une relance encourageante

Les exportations de biens progressent de 25.5% contre une baisse de 29.0% durant le premier semestre de l'année précédente et les importations augmentent de 22.4 % contre une baisse 24.2 %

Il en ressort une augmentation du déficit de la balance commerciale accompagnée d'une amélioration du taux de couverture des importations par les exportations : 75.2% contre 73.4 % durant la même période de 2020.

L'augmentation des exportations s'appuie sur le bon comportement des secteurs du textile, habillement et cuir (23.6 contre -25.9% en 2020) et des produits mécaniques et électriques (40.0 % contre -27.4 %).

Concernant les importations de biens, leur progression nominale a pour assise à la fois les produits intermédiaires et de consommation destinés à être transformés pour être réexportés (28.2% contre -26.3%) et les importations sous le régime général qui enregistrent une progression de 19.3% contre une baisse de 26.3%),

6. Une situation de la balance des paiements qui enregistre une détente relative à portée, cependant, conjoncturelle.

Une contraction du déficit courant au cours du premier semestre de 2021 aux environs de 3,4% du PIB est enregistré, contre 3,9% pour la même période de l'année précédente grâce essentiellement à l'amélioration de l'excédent de la balance des revenus de facteurs et des transferts courants.

La baisse de la mobilisation des capitaux extérieurs en devises (emprunts et IDE) et les remboursements importants exigibles en 2021, ont conduit à la conclusion d'accords de financement en devises avec des banques locales

7. Un budget de l'Etat qui continue, malgré le desserrement des mesures de confinement, à être soumis à de fortes pressions

Durant les cinq premiers mois de 2021, les recettes de l'Etat augmentent de 13,6% (fiscales) et les dépenses baissent de 3.0% entraînant une baisse du déficit budgétaire de 57.7 % par rapport à la même période de 2020.

L'augmentation des recettes fiscales se localise notamment au niveau de la TVA (+ 1121.3 MD) et des droits de douane (+197.3) en relation avec relance de la croissance en glissement annuel du PIB et de l'importation des biens sous le régime on shore (+19.3%).

Concernant les dépenses de l'Etat, l'on note une baisse importante des dépenses d'intervention localisées notamment au niveau des carburants qui ont connu deux ajustements des prix intérieurs depuis le début de l'année et un retard dans l'exécution du budget d'équipement (baisse de l'investissement de l'Etat de 40%).

Le financement du déficit budgétaire a été marqué par l'importance des emprunts intérieurs qui augmentent de 1324.6 MD d'une période à une autre, alors que les emprunts extérieurs baissent pour se limiter à 15.7 % du montant de 13 Milliards de dinars prévu dans la Loi des Finances.

2e axe : Priorités, réformes et restructuration pour le court et moyen termes

Le défi majeur de la Tunisie dans cette phase réside dans la relance de l'économie et la réalisation d'une croissance inclusive, créatrice de suffisamment d'emplois tout en assurant la soutenabilité des équilibres financiers de manière à mettre la dette extérieure sur une trajectoire soutenable.

Ceci nécessite des réformes et des ajustements solides qui permettent surtout de corriger les distorsions, favoriser l'initiative et inverser la tendance baissière de l'investissement, Mais au

préalable des réformes à très court terme sont proposées dont l'objectif est de réhabiliter la confiance et dynamiser quelque peu l'activité économique.

I. Actions à très court terme

Pour réunir les conditions d'une reprise rapide de l'investissement cinq mesures à très court terme sont proposées

- ✓ Lever l'interdiction arbitraire de voyage des hommes d'affaire sauf pour une liste nominative avec une autorisation judiciaire et l'interdiction se devant d'être limitée dans le temps.
- ✓ Ouvrir les frontières avec la Libye et assurer la circulation des personnes et des marchandises avec un contrôle sanitaire et sécuritaire renforcé.
- ✓ Accélérer l'exécution du budget d'investissement de l'Etat pour 2021 en identifiant une liste de projets et prendre les mesures nécessaires, y compris des mesures financières et administratives exceptionnelles pour en assurer l'exécution.
- ✓ Reprendre rapidement les négociations avec le FMI pour la conclusion d'un nouvel accord de financement qui permettra également de mobiliser d'autres financements dans le cadre de la coopération multilatérale et bilatérale. Cette reprise des négociations nécessite au préalable la constitution du nouveau gouvernement.
- ✓ Soutenir les entreprises impactées par la crise sanitaire en accélérant la mise en œuvre des mesures déjà annoncées et prendre éventuellement d'autres mesures qui s'imposent.

II. Réformes et ajustements à moyen terme.

1- Réformes pour la relance de la croissance

Ces réformes devraient permettre de relever le potentiel de croissance à moyen et long termes à travers notamment un rebond de l'investissement et l'adaptation des politiques sectorielles aux mutations qui s'opèrent à l'échelle internationale suite au Covid-19.

Les réformes consisteront à :

- ✓ Mettre en place un climat des affaires attractif conforté par un regain de confiance des opérateurs économiques : amélioration de l'accès au financement pour les PME, en renforçant les efforts pour alléger davantage les formalités administratives, en supprimant les autorisations permettant ainsi un traitement équitable de tous les investisseurs et l'instauration d'une réelle et saine concurrence.
- ✓ Développer le partenariat public-privé ce qui permettra de dynamiser le secteur privé, de renforcer l'investissement en matière d'infrastructure, et de répondre aux besoins des entreprises en services de qualité.
- ✓ Lever le défi de l'économie numérique en offrant un accès à internet haut débit, une transmission des données par téléphonie mobile (5G) ainsi que des systèmes de paiement électronique à la majeure partie de la population.
- ✓ Profiter des mutations qui s'opèrent à l'échelle internationale dont notamment la transition énergétique et écologique et le changement du mode de travail qui impose de nouvelles contraintes. On doit développer des productions propres qui consomment moins d'énergie et dégagent moins de gaz carbonique (CO2)

- ✓ Profiter des relocalisations des industries stratégiques après les importantes ruptures d’approvisionnement, notamment en provenance de la Chine, en améliorant considérablement la compétitivité et l’environnement des affaires et la visibilité grâce à une stabilité politique qui contribuerait à la restauration de la confiance des investisseurs.

2- Le redressement des équilibres financiers et la soutenabilité de la dette

Réforme de la politique budgétaire

La politique budgétaire s’attachera à assurer la soutenabilité de la dette à travers une maîtrise accrue du déficit budgétaire par le renforcement de la mobilisation des ressources propres et la maîtrise des dépenses.

Du côté des ressources propres en améliorant le recouvrement qui passe par la modernisation de l’administration fiscale et le développement de la digitalisation tout en poursuivant la réforme de la fiscalité.

Concernant les dépenses, Les réformes porteront sur la maîtrise de la progression de celles liées à la masse salariale publique et sur la refonte de la politique de subvention et des mécanismes de compensation.

Réforme et restructuration des entreprises publiques

Lés réformes envisagées se rapportent notamment à :

- ✓ La mise en place d’un nouveau cadre légal de Gouvernance et de Contrôle.
- ✓ La restructuration des bilans des entreprises publiques
- ✓ La privatisation de certaines entreprises publiques

Soutenabilité de la dette extérieure

La soutenabilité de la dette pourrait être renforcée par la mobilisation de ressources à long terme :

Renforcer la mobilisation des ressources non génératrices de dettes, notamment des recettes de privatisation en devises

- ✓ Engager deux ou trois opérations de privatisations telles celles d’une banque et de la régie du tabac permettant de générer des recettes de 4 Milliards de dinars.
- ✓ Mettre en œuvre un plan d’action pour rétablir le rating de la Tunisie d’avant 2011 qui conférerait à la Tunisie le statut « d’Investment grade ».

lii. Conclusions et recommandations

Le débat organisé à l’issue de l’exposé introductif a été particulièrement axé sur le contexte politique, le problème des finances publiques, la nécessité d’avoir une vision stratégique pour permettre à l’économie de retrouver sa dynamique de croissance et de considérer la dimension internationale dans la stratégie de développement. Les principales idées développées sont les suivantes.

1. Le contexte politique, marqué par le maintien jusqu’à nouvel ordre de l’état d’exception, en l’absence de feuille de route claire et l’absence d’un chef de gouvernement dans une période de crise économique sociale et sanitaire grave, ne rassure ni l’opinion publique ni la communauté internationale, amplifie l’attentisme et l’inquiétude et rend difficile la prise décisions sur les mesures adéquates qu’imposent la situation et la mise en œuvre rapide de ces mesures. A cet égard Fitch Ibc

dans sa dernière notation du risque souverain de la Tunisie B- a déclaré entre autres que « Le manque de clarté du paysage politique et les manifestations à caractère social limitent la capacité du gouvernement à mettre en place de solides mesures d'assainissement budgétaire"

Ainsi la formation d'un nouveau gouvernement, compétent avec un programme de réformes, est d'une extrême urgence. La première action de ce gouvernement serait de finaliser et mettre en œuvre la loi des Finances complémentaire pour boucler l'exercice 2021 et finaliser et adopter la loi des Finances pour 2022 avec un programme de réformes consistant pour redresser la situation du budget de l'Etat et préparer les conditions d'une croissance plus rapide ;

Par ailleurs, l'annonce d'une feuille de route pour les réformes politiques permettrait de rassurer tout le monde et plus particulièrement la communauté internationale et de reprendre les négociations avec le FMI ainsi qu'avec les bailleurs de fonds pour mobiliser les ressources de financement requises.

2. La situation du budget de l'Etat s'est sensiblement détériorée durant les 10 dernières années du fait notamment de l'expansion des charges salariales ainsi que de celles au titre des subventions et des compensations.

On note particulièrement une augmentation excessive de l'effectif dans l'administration depuis 2011 du fait de la politique publique de recrutement massif qui a été adoptée par les différents gouvernements qui se sont succédés, notamment de la Troïka jusqu'en 2016 avant d'amorcer une légère inflexion à partir de 2017. Le nombre total des fonctionnaires et ouvriers de l'Etat est évalué, à près de 620 000 à fin 2016 contre 466 000 à fin 2010. L'effectif atteint 680 000 en 2020 et la masse salariale représente 17.4 % du PIB.

A titre d'éclairage, le Maroc qui a une population active de 12 millions de personnes n'a que 570 000 fonctionnaires civils en 2017, soit un ratio de 47 fonctionnaires pour 1000 actifs contre un ratio correspondant de 109 fonctionnaires civils pour la Tunisie.

Un audit de l'administration paraît plus que jamais nécessaire afin d'engager un redéploiement du personnel de l'Etat sur des bases rationnelles et viables vers les régions voire à l'étranger (ATCT).

Du côté des recettes, le système fiscal tunisien se caractérise par des niveaux élevés des taux d'impôt, comparé à d'autres pays, mais se pose le problème de la fraude fiscale et de l'importance de l'informel. Ainsi au-delà, de la nécessité de poursuivre la réforme de la politique fiscale pour la rendre plus attrayante aux investisseurs et assurer plus d'équité sociale, il est recommandé de renforcer la collecte de l'impôt en modernisant l'administration fiscale tout en veillant à l'application stricte des mesures prises.

La situation s'est aggravée en 2020 sous l'effet des mesures prises pour faire face aux effets du Covid-19 dont l'impact est estimé 690 MD au titre des interventions et à 4615 MD du fait des moins-values des recettes fiscales en liaison avec la contraction de l'activité (confinement général)

La situation du budget de l'Etat durant l'année 2021 est particulièrement préoccupante en relation avec les difficultés à mobiliser les financements extérieurs requis. De sérieux risques pèsent sur la solvabilité de l'Etat suscitant de nombreuses appréhensions chez tous les acteurs (risques de baisse de salaires, augmentation de l'impôt, cessation de paiement).

3. Une vision stratégique permettrait à l'économie tunisienne de retrouver sa dynamique de croissance. Dans ce cadre il a été recommandé de :

- D'améliorer le positionnement de la Tunisie concernant l'industrialisation de certains composants et équipements répondant aux nouveaux besoins pour s'insérer dans la dynamique des nouveaux métiers. L'effort devant être axé sur le développement des industries propres.
- Réviser la réglementation et les procédures régissant la promotion des énergies renouvelables ainsi que le mode de gouvernance pour accélérer la concrétisation des objectifs du plan solaire et la réalisation des projets qui ont déjà obtenu l'autorisation des autorités compétentes. Le plan solaire prévoit un investissement de 8000 millions d'euros dont les 3/4 à réaliser par le secteur privé et la création de plus de 12000 emplois

4. Encourager l'internationalisation de l'économie et des entreprises en particulier :

L'internationalisation est un axe stratégique majeur parce que l'enjeu principal est de trouver de nouveaux leviers de croissance à travers notamment :

- ✓ L'ouverture sur de nouveaux marchés et clients
- ✓ Le développement de nouvelles activités à des coûts compétitifs.
- ✓ La réalisation des économies d'échelle au niveau de la production.
- ✓ La conservation d'une avance sur les concurrents.

L'internationalisation se fera notamment à travers :

- ✓ L'investissement et l'emploi à l'étranger par les groupes économiques tunisiens, relevant notamment du secteur public, tels que la STEG, la SONEDE l'ONAS inter et l'ANME qui disposent d'un savoir-faire important dans les prestations publiques de base.
- ✓ L'émigration vers les pays offrant d'importantes opportunités d'investissement et d'emploi tels que l'Afrique du Sud, Djibouti, l'Australie, le Brésil et le Canada.

De nombreuses expériences de positionnement et d'internationalisation dans le monde peuvent être une source d'inspiration pour la Tunisie.

C'est le cas en particulier de l'exemple de l'Irlande pour le numérique applicatif, de celui du Mexique pour les composants industriels. L'exemple de Marseille pourrait être étudié et être une inspiration. En effet, cette ville a commencé à se positionner sur le câble optique SEA-ME-WE, South East Asia-Middle East -Western Europe, la reliant à Singapour à travers la Mer Rouge.

En effet, la performance de certaines entreprises tunisiennes dans le numérique, ainsi que la position de Bizerte sur le câble optique SEA-ME-WE avec une bretelle sur Trapani en Italie suggèrent de faire de Bizerte, et de la Tunisie, un « Singapour digitale », une plateforme de data centers et de localisation pour l'Afrique et le Moyen Orient.

Une telle orientation n'exclut pas d'intégrer d'autres opportunités que ce soit dans les technologies de l'eau, de l'énergie, de l'environnement citées plus haut ou dans tout autre secteur dans lequel la Tunisie a un avantage comparatif et compétitif stratégique, de la manière dont Singapour et l'Irlande ont intégré le médical, le pharmaceutique et le technologique

Mots clés : les priorités de la Tunisie, la situation économique en 2021, réformes à court et moyen termes

Document de base : [exposé sous forme de PowerPoint présenté par Abdelhamid Triki à télécharger](#)